

Programmes de la formation des titulaires de la catégorie B du permis de conduite pour la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e

Module théorique (durée : 2 heures)

Il doit permettre aux futurs conducteurs, pour ce type de véhicule :

- D'analyser les accidents les plus caractéristiques et connaître le rôle de l'infrastructure,
- D'appréhender les situations délicates d'utilisation (pluie, nuit, ...),
- Anticiper et détecter les dangers,
- Connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files,
- Savoir se rendre détectable,
- Savoir l'importance des équipements de protection (casque, gant, blouson, chaussures,)),
- Connaître les risques concernant l'adhérence (gasoil, peinture, ...).

Formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences :

- Découvrir le véhicule,
- Démarrer, s'arrêter,
- Equilibre et répartition du poids avec et sans passager en ligne droite et en virage,
- Monter et rétrograder les vitesses,
- Savoir freiner à allure faible,
- Appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement,
- Tourner, importance du regard.

Formation pratique en circulation (durée : 3 heures)

Les thèmes suivants seront abordés en et hors agglomération :

- Rechercher les indices utiles,
- Adapter sa vitesse aux situations,
- Choisir la voie de circulation,
- Se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules,

- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction,
- Dépasser en sécurité,
- Négocier un virage.